



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ Tru-Bond PSA4500

### 1. Identification

#### Identificateur de produit

Nom du produit Tru-Bond PSA4500

Numéro du produit 18429, 18450, 18453

#### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Adhésif.

Restrictions d'utilisation Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

##### Fournisseur

ITW Performance Polymers  
Bay 150  
Shannon Industrial Estate  
Co. Clare  
Ireland  
V14 DF82  
353(61)771500  
353(61)471285  
mail@itwpp.com

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

### 2. Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Skin Irrit. 2 - H315 Repr. 2 - H361f STOT SE 3 - H335

Dangers environnementaux Aquatic Chronic 2 - H411

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme



Mention d'avertissement Attention

##### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Tru-Bond PSA4500

### Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.  
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
 P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).  
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P391 Recueillir le produit répandu.  
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P405 Garder sous clef.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

### Contient

Acrylate Monomer, Photoinitiator

### Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

<b>Acrylate Monomer</b> Numéro CAS: 5888-33-5	<b>10-30%</b>
<b>Classification</b> Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 Aquatic Chronic 2 - H411	
<b>Photoinitiator</b> Numéro CAS: 75980-60-8	<b>&lt;3%</b>
<b>Classification</b> Skin Sens. 1 - H317 Repr. 2 - H361f Aquatic Chronic 2 - H411	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

##### Orale

Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

## Tru-Bond PSA4500

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si les malaises persistent.
<b>Ingestion</b>	Consulter un médecin immédiatement. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

**Renseignements généraux** La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Notes au médecin** Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche. Ne pas utiliser de l'eau, si évitable.

### Dangers spécifiques du produit dangereux

**Dangers spécifiques** Risque d'explosion si chauffé.

### Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Les récipients proches de l'incendie doivent être déplacés ou refroidis à l'eau. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Utiliser un respirateur à adduction d'air, des gants et lunettes de protection.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Étiqueter les récipients contenant les déchets et le matériel contaminé et les retirer des lieux dans un délai bref.

### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

## Tru-Bond PSA4500

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Précautions pour l'utilisation** Éviter le contact avec les yeux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Ne pas utiliser dans les espaces clos en l'absence d'une ventilation convenable et /ou sans protection respiratoire. Fournir un système adéquat de ventilation.

#### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

#### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Commentaires sur l'ingrédient** Aucune limite d'exposition connue pour l' (les) ingrédient (s).

#### Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection



##### Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

##### Protection des yeux/du visage

Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti-éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

##### Protection des mains

Si une évaluation des risques mentionne la probabilité de contact cutané, il faudra alors porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

##### Autre protection de la peau et du corps

En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

##### Mesures d'hygiène

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Aucune procédure d'hygiène n'est spécifiquement recommandée, cependant, de bonnes habitudes d'hygiène personnelle devront être respectées quand on travaille avec des produits chimiques.

##### Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

## Tru-Bond PSA4500

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Apparence</b>	Liquide visqueux.
<b>Couleur</b>	Incolore à jaune pâle.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): Not Determined
<b>Point d'éclair</b>	100°C Setaflash à creuset fermé.
<b>Taux d'évaporation</b>	<1 (éther diéthylique = 1)
<b>Tension de vapeur</b>	0.01 mmHg @68 degree F @ °C
<b>Densité de vapeur</b>	>1
<b>Densité relative</b>	1.07 @ °C
<b>Autres renseignements</b>	Pas disponible.
<b>Composé organique volatile</b>	Ce produit contient au maximum <0.5 de COV.

### 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Acides. Agents comburants forts. Bases fortes. Agents réducteurs forts.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Peut polymériser.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter tout contact avec des agents comburants forts. Éviter la chaleur excessive sur des périodes prolongées.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents comburants forts. Agents réducteurs forts. Bases fortes. Acides forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

<b>Inhalation</b>	Les valeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et de la difficulté à respirer.
<b>Orale</b>	L'ingestion peut causer une irritation grave de la bouche, de l'œsophage et du tractus gastro-intestinal.
<b>Contact cutané</b>	Irritant pour la peau. Le contact prolongé peut provoquer de la rougeur, de l'irritation et une peau sèche.
<b>Contact oculaire</b>	Irritation des yeux et des muqueuses.
<b>Risques aigus et chroniques pour la santé</b>	Irritant pour la peau.
<b>Voie d'exposition</b>	Contact par la peau et/ou les yeux Ingestion. Inhalation
<b>Organes cibles</b>	Yeux Système respiratoire, poumons. Peau
<b>Symptômes médicaux</b>	Irritation des yeux et des muqueuses.

## Tru-Bond PSA4500

### 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Le produit contient une substance qui est nuisible aux organismes aquatiques.
<b>Toxicité</b>	Pas considéré toxique pour le poisson.
<b><u>Persistance et dégradation</u></b>	
<b>Persistance et dégradation</b>	Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.
<b><u>Potentiel de bioaccumulation</u></b>	
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
<b><u>Mobilité dans le sol</u></b>	
<b>Mobilité</b>	Pas considéré comme étant mobile.
<b><u>Autres effets nocifs</u></b>	
<b>Autres effets néfastes</b>	Pas disponible.

### 13. Données sur l'élimination

#### **Méthodes de traitement des déchets**

<b>Renseignements généraux</b>	Traiter les déchets comme des déchets contrôlés. Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.
<b>Méthodes d'élimination</b>	Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

### 14. Informations relatives au transport

<b>Général</b>	Le produit n'est pas soumis aux règlements internationaux sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, TMD).
<b><u>Numéro ONU</u></b>	
<b>Numéro ONU (International)</b>	Ne s'applique pas.
<b>Numéro ONU (TMD)</b>	3082
<b>Numéro ONU (DOT)</b>	3082
<b><u>Désignation officielle de transport de l'ONU</u></b>	
<b>Désignation officielle de transport (International)</b>	Ne s'applique pas.
<b>Désignation officielle de transport (TMD)</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ALIPHATIC URETHANE ACRYLATE, Acrylate Monomer)
<b>Désignation officielle de transport (IMDG)</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ALIPHATIC URETHANE ACRYLATE, Acrylate Monomer)
<b>Désignation officielle de transport (ICAO)</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ALIPHATIC URETHANE ACRYLATE, Acrylate Monomer)
<b>Désignation officielle de transport (DOT)</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ALIPHATIC URETHANE ACRYLATE, Acrylate Monomer)
<b><u>Classe (s) de danger relatives au transport</u></b>	

## Tru-Bond PSA4500

### Étiquettes de transport

Aucun panneau d'avertissement n'est requis pour le transport.

### Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (International) Ne s'applique pas.

### Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne s'applique pas.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Ne s'applique pas.

### 15. Informations sur la réglementation

### 16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-04

Révision 8

Date d'entrée en vigueur 2016-04-14

**Mentions de danger intégrales** H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H361f Susceptible de nuire à la fertilité.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ément fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.